

LES CONSULTATIONS

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. Son gouvernement a promis de consulter les Canadiens sur les changements de politique importants. Peut-il dire à la Chambre quels Canadiens il a consultés à propos de ces réductions qui touchent un grand nombre de communautés du pays?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, c'est une contradiction de dire qu'un mathématicien puisse être socialiste.

Des voix: Oh, oh!

M. Blackburn (Brant): Et Bertrand Russell?

M. le Président: A l'ordre. Le ministre pourrait-il répondre à la question?

M. Stevens: Le député a dit dans sa question supplémentaire que j'avais annoncé une réduction de 35 p. 100 du budget du programme. Il s'agit d'une augmentation de 35 p. 100 pour l'année prochaine par rapport à cette année. D'après moi, elle contribuera à créer des emplois au Canada.

* * *

VIA RAIL

L'ÂGE DES LOCOMOTIVES—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Transports, je vais poser ma question au ministre d'État chargé des Transports. Étant donné que le rapport de la Commission canadienne des transports sur la ponctualité des services de VIA Rail a rappelé qu'aucun service ferroviaire au monde n'utilisait sur ses lignes principales des locomotives aussi vieilles, aussi démodées et aussi désuètes, que cette société ferroviaire a perdu, entre 1982 et 1983, environ un million de passagers et que, en dépit des dernières réductions et compressions budgétaires, nous finançons toujours VIA Rail au rythme de 600 millions de dollars par année, le ministre pourrait-il nous dire si lui-même ou son ministère ont arrêté des plans pour en améliorer et le service et la situation financière?

● (1440)

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, je voudrais répondre à l'honorable député que le plan d'investissement du VIA Rail n'a pas été coupé mais réétalé sur une période plus longue, et que les montants d'argent qui sont affectés à l'amélioration de la flotte de VIA Rail seront respectés et nous permettront d'améliorer le service que la Commission des Transports a qualifié, mais que vous nous permettez d'évaluer avant d'apporter de telles qualifications.

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES PEINES D'EMPRISONNEMENT EN ONTARIO

M. John V. Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, en l'absence du solliciteur général, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire. Je suis persuadé qu'il est au courant des articles publiés dans la presse au sujet des sentences rendues par les tribunaux ontariens. Selon les chiffres publiés la semaine dernière dans le *Globe and Mail*, le nombre d'Ontariens condamnés à des peines d'emprisonnement dans des pénitenciers fédéraux s'est accru deux fois plus vite que la moyenne nationale au cours des deux dernières années. Un fonctionnaire du Service correctionnel du Canada aurait déclaré que cet récent afflux de détenus met à rude épreuve le régime pénitencier fédéral.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire quand le ministre a été informé pour la première fois de la situation? Pourrait-il nous préciser quelles mesures sont prises, le cas échéant, pour résoudre ce problème? Le ministre a-t-il discuté de cette question avec son homologue provincial? Enfin, le ministre pourrait-il nous garantir que cet accroissement de la sévérité des sentences en Ontario n'est pas attribuable à la surpopulation des prisons provinciales et ne constitue pas une tentative délibérée pour diriger vers les pénitenciers fédéraux l'excédent de prisonniers?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'essaierai de répondre à cette question encyclopédique. Le député ignore peut-être qu'il y a eu...

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Veuillez ne pas m'interrompre, cela m'énerve.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Cela m'énerve d'être confronté à des moucharhs, monsieur le Président.

On a nommé une commission des sentences dirigée par le juge Sinclair. Cette commission devrait déposer d'ici à deux ans son rapport sur les principes qui devraient régir le prononcé des sentences au Canada, afin d'essayer d'éviter qu'il n'y ait des différences d'une province à une autre, et notamment en Ontario. La question que le député a soulevée est assurément à l'étude et on s'en occupe.

M. Nunziata: Monsieur le Président, quand je vois le peu de choses que le ministre a à dire, je ne m'étonne pas qu'il s'énerve si facilement.

L'ÉTUDE DES PROCÉDÉS SUIVIS EN ONTARIO

M. John V. Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, cet afflux de détenus provenant de l'Ontario semble donner lieu à bien des conjectures. Le ministre est-il disposé à publier les résultats de toute étude effectuée par son ministère, afin qu'on puisse comprendre les causes de ce phénomène et que tous les groupes intéressés puissent chercher une solution?